

La filière économique du vélo en France

**9 engagements
pour un avenir durable**

**Etats généraux
2022**

La filière économique du vélo en France

9 engagements pour un avenir durable

Etats généraux

2022



Sommaire

Edito	2	Anticiper les besoins en compétences et formations, développer l'emploi et renforcer l'attractivité de ses métiers.....	15
Chiffres clés de la filière économique du vélo.....	3	Promouvoir et renforcer une production et des usages du vélo durables, socialement responsables et ancrés dans les territoires.....	17
Introduction	5	Faire de la France la 1 ^{ère} destination mondiale du tourisme à vélo en 2030.....	19
Les fondements de la filière	7	Stimuler la mise en place accélérée d'un système vélo complet à haut niveau de service, adapté à tous.....	21
Créer une structure, qui fédère les acteurs, organise une gouvernance qui reflète leur diversité et pilote des projets communs	9	Valoriser ses acteurs, ses bénéfices environnementaux, sociaux, économiques en France et en Europe.....	23
Créer un observatoire pour mesurer ses impacts et piloter ses Engagements	10	Parole d'un élu engagé.....	24
Relocaliser et changer d'échelle pour une industrie du cycle innovante, durable et compétitive	11	Rejoignez-nous !.....	25
Susciter et accompagner les acteurs vers l'innovation afin de répondre aux besoins des usagers et être plus compétitif.....	13	Remerciements.....	26
		Sources	27



Edito



Filière vélo, un avenir à construire ensemble et maintenant !

La filière vélo dispose d'un potentiel de croissance économique et d'emplois important. Et nous avons la volonté d'en faire un actif fort de l'économie française. Chaque jour, PME, entreprises artisanales, ETI de fabrication et d'assemblage, distributeurs et détaillants prestataires de services, professionnels du vélo-partagé, de la cyclo-logistique, du tourisme et du conseil, organisateurs d'événements sportifs, élus et collectivités territoriales, associations locales et structures de l'économie sociale et solidaire, œuvrent pour développer le vélo et sa pratique. Des dizaines de milliers de femmes et d'hommes s'y engagent quotidiennement !

La crise sanitaire mondiale a révélé le besoin de nos entreprises de relocaliser et de renforcer leurs coopérations pour réduire leur dépendance aux fournisseurs étrangers. Parallèlement, la pratique du vélo a augmenté de 31% en trois ans et continue de croître chaque année, en ville comme à la campagne, accompagnée par le déploiement accéléré mais encore insuffisant d'aménagements cyclables. Pourtant, la part modale du vélo reste modeste au regard de l'objectif de 12% visé en 2030 par la Stratégie Nationale Bas Carbone.

Or, la croissance de l'économie du vélo est tout aussi étroitement liée à la relocalisation de l'industrie du cycle qu'à la progression de la pratique cyclable sécurisée pour tous les usages ; elle-même favorisée par la réalisation d'infrastructures et le déploiement d'équipements et de services adaptés, dans tous les territoires.

Le vélo, outil d'autonomie et vecteur d'inclusion, contribue à faire face à de nombreux défis : impératifs environnementaux, maintien et création d'emplois, prévention de la sédentarité, renforcement du pouvoir d'achat des ménages... Seul, ou combiné à d'autres modes, le vélo devrait donc être le maillon-fort de la chaîne de transports dans tous les territoires.

La filière vélo est dynamique. Ses acteurs souhaitent actionner collectivement les leviers de la coopération et de l'innovation pour une transformation responsable, durable et pérenne. Relocalisation, formation, tourisme durable, activité des jeunes et autonomie des seniors, système vélo adapté et performant, revitalisation et attractivité des territoires... Autant de projets en cohérence avec plusieurs plans et stratégies de l'Etat. Autant de projets qui pourraient être inscrits dans un contrat de filière afin de replacer la France sur la plus haute marche d'un podium qu'elle n'aurait jamais dû abandonner.

La filière vélo porte donc une ambition forte : faire de la France l'autre nation du vélo !

Chrystelle Beurrier, Présidente de Vélo & Territoires
 Patrick Guinard, Président de l'Association de Promotion et d'Identification des Cycles et de la Mobilité Active
 Lionel Habasque, Trésorier de France Vélo Tourisme
 Jean Le Naour, Expert Cycle de Mobilians
 Françoise Rossignol, Présidente du Club des villes et territoires cyclables et marchables
 Olivier Schneider, Président de la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette
 Elodie Trauchessec, Animatrice Mobilités émergentes de l'ADEME
 Jérôme Valentin, Vice-Président de l'UNION Sport & Cycle
 Stéphane Volant, personnalité qualifiée



Chiffres clés de la filière économique du vélo

Economie globale du vélo (base 2019)

30 milliards d'euros
de retombées économiques

dont 7 milliards d'euros
de bénéfices santé

78 000 emplois

Transport à vélo

4,5 milliards de km
effectués pour les déplacements
du quotidien (2019)

16,6 millions
de vélos utilisés
une fois par an

Cyclo-logistique

109 entreprises en 2021,
dont 25% créées depuis 2020

2/3 des livraisons de colis
(d'un transporteur) réalisables
à vélo-cargo de manière rentable

1,6 fois plus rapide qu'en
camionnette en centre urbain

Impacts des investissements des collectivités (base 2019)

1,5 milliards d'euros de CA

693 millions d'euros
de contribution au PIB

8476 emplois (ETP)

Associations :

+ de 500 associations
sur tout le territoire

458 ateliers d'auto-réparation

Tourisme à vélo (base 2019)

4,2 milliards d'euros
de retombées économiques directes

90 millions de nuitées par an

21 millions de français font
du vélo pendant leurs vacances

7 000 établissements
« Accueil Vélo » en 2022

+36% de fréquentation
sur les véloroutes touristiques
entre 2019 et 2021.

+24% de dépense quotidienne
pour un touriste à vélo

Industrie et commerce (base 2021)

Vélo : **1^{er} véhicule** vendu

120 entreprises installées
dans 53 départements

2 ETI, 58 PME, 60 artisans

3,4 milliards d'euros de CA

2 789 545 de cycles vendus

804 744 vélos produits
en France

4 174 points de vente
et services

180 000 vélos mis en location
par les collectivités



Introduction

L'Association de promotion et d'identification des cycles et de la mobilité active (APIC) s'est saisie de l'organisation d'Etats généraux de la filière économique du vélo. Elle suit ainsi les préconisations du député du Val-de-Marne Guillaume Gouffier-Cha, auteur d'un rapport parlementaire sur la filière économique du vélo. Cette recommandation fait partie d'une cohorte de 63 propositions qui ont mis en lumière une filière jusqu'alors peu considérée par les pouvoirs publics, voire moquée par certains.

Pourtant, **la filière du vélo dispose d'un potentiel de croissance et d'emplois important**. Nous avons par conséquent la volonté d'en faire un **actif encore plus fort de l'économie française**.

L'enjeu est également de **placer durablement le vélo au cœur des mobilités**. Le vélo est avant tout un mode de transport bon marché, aux multiples co-bénéfices : au-delà de la santé et de l'environnement, il est également vecteur d'autonomie et d'inclusion.

Nous devons mettre nos forces en commun pour structurer une **filière économique** qui nous rassemble largement : entreprises industrielles, de la distribution, du commerce et des services, associations d'usagers et de l'économie sociale et solidaire, représentants de collectivités locales engagées pour la pratique cyclable et le tourisme à vélo.

C'est dans cet esprit que l'organisation des Etats généraux s'est appuyée sur un **Comité de pilotage représentatif de cette diversité d'acteurs complémentaires**. Un travail main dans la main des représentants des organisations suivantes : l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'APIC, le Club des villes et territoires cyclables et marchables (CVTCM), France Vélo Tourisme, la Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB), Mobilians, l'Union Sport et Cycles (USC), Vélo & Territoires. Y participent aussi un représentant de la Direction Générale des Entreprises (DGE) et de la Direction générale des Infrastructures, des Transports et des Mobilités (DGITM), en tant qu'invités permanents, ainsi qu'une personnalité qualifiée.

Ces temps de réflexions et de travail commun étaient indispensables afin de permettre à ces acteurs, dans la richesse issue de leur grande diversité, de **construire ensemble un projet complet et partagé**.

Notre démarche de co-construction

Le Comité de pilotage a conçu un **processus participatif basé sur les techniques de facilitation et de facilitation graphique**. Notre démarche de co-création en intelligence collective, accompagnée par une équipe de facilitateurs visuels, a été menée en 6 mois et s'est déroulée en plusieurs étapes.

Afin d'assurer une large représentativité des acteurs, le cluster CARA Activ Mobility, les Ateliers de l'audace, Les Boîtes à Vélo, et le cabinet BL Evolution ont été associés aux travaux du Comité de pilotage lors d'une des étapes, dites de Co-design.

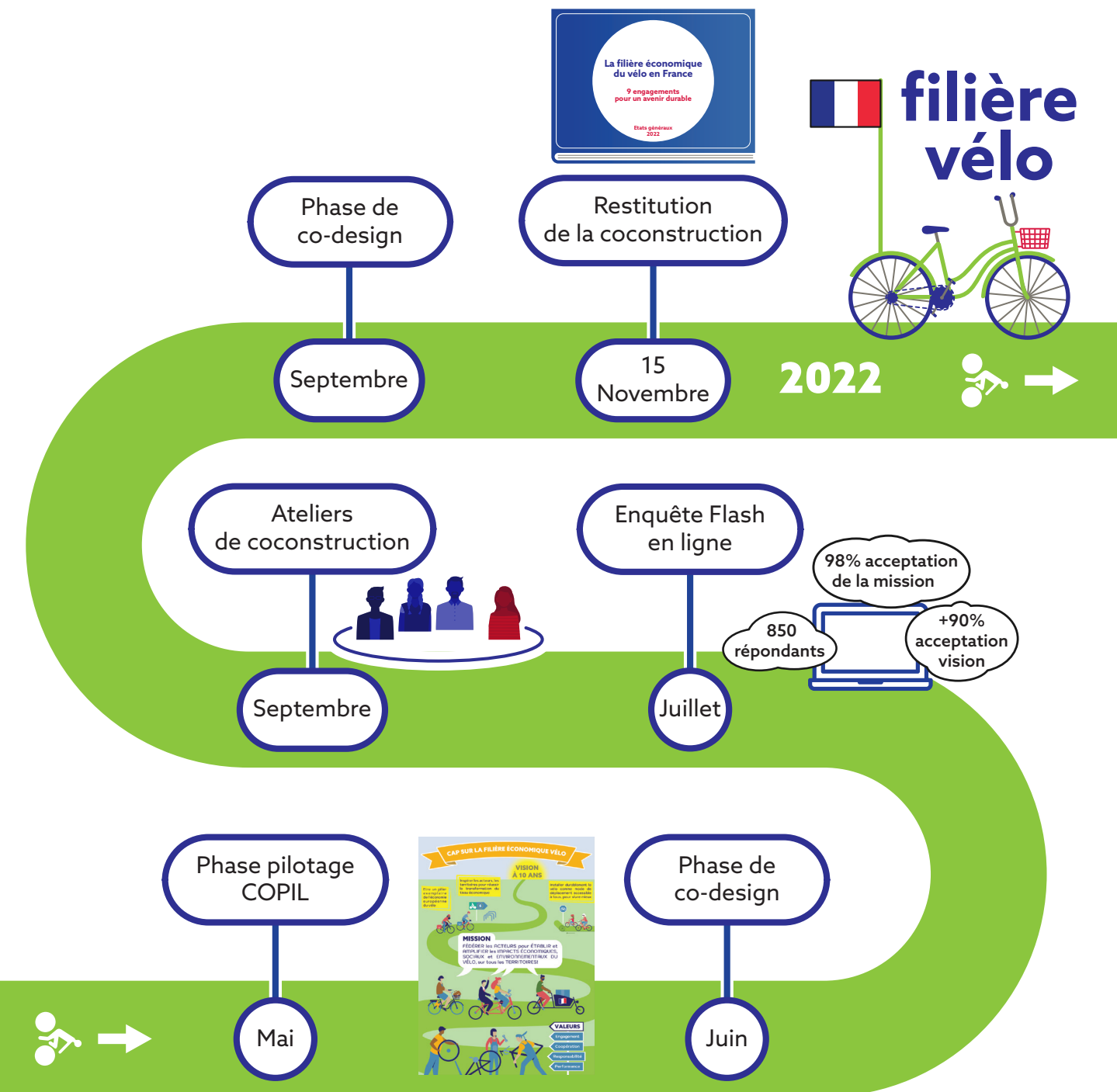
La filière du vélo : un projet mobilisateur !

850 répondants à l'enquête-flash, enquête réalisée en ligne pour recueillir l'avis des acteurs sur les résultats des premières réflexions de la phase de Co-design, à savoir : la mission, la vision et les valeurs de la future filière. Les avis sont unanimes : près de 98 % des répondants soutiennent- dont 81% très positivement – le projet de "mission" de la filière. Idem concernant chacun des 3 axes de la "vision" de la filière, qui recueillent de 91% à 97% d'opinions favorables.

100 participants à la journée d'ateliers à Paris : un point d'orgue formidable pour cette démarche de co-construction ! Venus de 8 régions, dirigeants et cadres d'entreprises, élus locaux, institutionnels, responsables associatifs et de structures de l'économie sociale et solidaire, élus et permanents de clusters régionaux et de fédérations professionnelles françaises et européennes, se sont mobilisés pour identifier ensemble les ambitions de la filière du vélo en France.

A l'issue d'une ultime étape de Co-Design, **9 engagements** ont émergé, 9 projets que la filière souhaite déployer **prioritairement, avec un appel à l'Etat et aux pouvoirs publics à prendre des engagements au côté de la filière**.

filière économique du vélo



Les fondements de la filière vélo

Une filière dynamique et alignée, grâce à une mission, une vision et des valeurs coconstruites et partagées !

La mission de la filière sera ambitieuse :

Fédérer les acteurs pour établir et amplifier les impacts économiques, sociaux et environnementaux du vélo, sur tous les territoires!

Pour faire de cette mission une réalité, **notre vision se décline en 3 axes** complémentaires :

→ **Installer durablement le vélo comme mode de déplacement accessible pour tous.**

Cet axe, comme le souligne le député Guillaume Gouffier-Cha dans son rapport, est une condition sine qua non du développement de la filière économique. Le mot "durablement" est essentiel. Afin de rassurer les investisseurs et massifier leur engagement, il sera indispensable de les convaincre que le vélo n'est pas un simple effet de mode, mais bien une tendance durable, inéluctable. De même l'accessibilité pour chacune et chacun est un facteur essentiel de réussite de la filière.

VALEURS

Engagement

Coopération

Responsabilité

Performance

→ **Inspirer les acteurs, les territoires pour réussir la transformation du tissu économique.**

Le but de la filière vélo n'est pas uniquement de relocaliser une production qu'on a eu tort de délocaliser par le passé. Il s'agit de participer pleinement et de manière volontariste à la nouvelle révolution industrielle que constitue la planification écologique, redonnant à notre jeunesse l'espoir d'un monde plus sobre, respectueux de l'environnement, et néanmoins désirable.

→ **Être un pilier exemplaire de l'économie européenne du vélo.**

Malgré les talents et les ressources des acteurs tricolores, la filière ne pourra pas exister seule, sans partenaires internationaux. Retrouver la souveraineté vis-à-vis des fournisseurs extra-européens et gagner ainsi en résilience passera par une coopération accrue au niveau européen. Pour avoir un véritable leadership, la filière française devra être exemplaire, notamment sur les plans sociaux et environnementaux. Sans exemplarité, pas de crédibilité !

Cette vision sera mise en œuvre dans le respect de 4 valeurs partagées :

- **Engagement**, car il ne s'agit pas de s'arrêter à de belles promesses, mais d'obtenir des résultats.
- **Coopération**, puisque la transversalité des enjeux l'impose, de même que la rudesse de la concurrence extra-européenne.
- **Responsabilité**, car le contexte social, écologique et climatique l'exige.
- **Performance**, y compris au sens social et environnemental, car le vélo est intrinsèquement efficace à de nombreux égards.

Etre un pilier exemplaire de l'économie européenne du vélo

Inspirer les acteurs, les territoires pour réussir la transformation du tissu économique

Installer durablement le vélo comme mode de déplacement accessible à tous, pour vivre mieux

Vision

Créer une structure, qui fédère les acteurs, organise une gouvernance qui reflète leur diversité et pilote des projets communs.

La filière s'engage à **créer une structure permettant de fédérer les acteurs et créer les conditions propices à la mise en œuvre des engagements pris afin de développer une économie du vélo durable et amplifier ses multiples impacts positifs sur tous les territoires.**

La création d'une structure, qui pilotera la réalisation des projets que la filière s'engage à porter, est indispensable à leur mise en œuvre. C'est le premier engagement de la filière, motivé par l'envie des acteurs, d'interagir, de **renforcer la capacité à agir collectivement** et de **démultiplier les retombées économiques**.

Dans cet objectif, une proposition de **structure** et de **gouvernance** sera ainsi adressée aux services de l'Etat en mars 2023.

→ La gouvernance de cette structure devra permettre la **représentativité de la diversité** des acteurs au sein des instances décisionnaires. Chaque segment de la filière aura un rôle à jouer. Cette richesse du collectif doit être mise au service des projets de la filière, qu'ils soient transversaux ou plus spécifiques à un segment de marché.

→ Afin de favoriser l'agilité dans la prise de décision et le pilotage des actions, l'implication des personnes siégeant dans les instances décisionnaires sera systématiquement sollicitée.

→ Le pilotage devra faciliter les échanges pour décloisonner et établir des coopérations, qui s'appuient sur les forces, les expertises et les réseaux des différents acteurs.

→ Ses actions seront menées en cohérence avec un budget abondé par les ressources financières, qui seront notamment mobilisées auprès des acteurs, selon des modalités à définir par les instances de gouvernance.

Créer un observatoire pour mesurer ses impacts et piloter ses Engagements

La filière s'engage à **créer un observatoire pour mesurer ses impacts et piloter ses engagements**.

L'ambition est de **faire progresser les différents segments d'activités de la filière**. Pour ce faire, il est nécessaire de disposer de **données** pour éclairer, mesurer la **performance** et se fixer des **objectifs chiffrés**.

Cet observatoire sera développé en complémentarité de l'Observatoire du Cycle du syndicat des industriels et des distributeurs du **cycle**, qui quantifie annuellement les ventes de cycles, de périphériques et d'accessoires en France. En parallèle, les acteurs institutionnels, dont de **l'économie touristique** ont pour ambition de construire leur observatoire afin de soutenir les **politiques cyclables** et d'appuyer une **stratégie nationale** pour le développement du **tourisme vélo**.

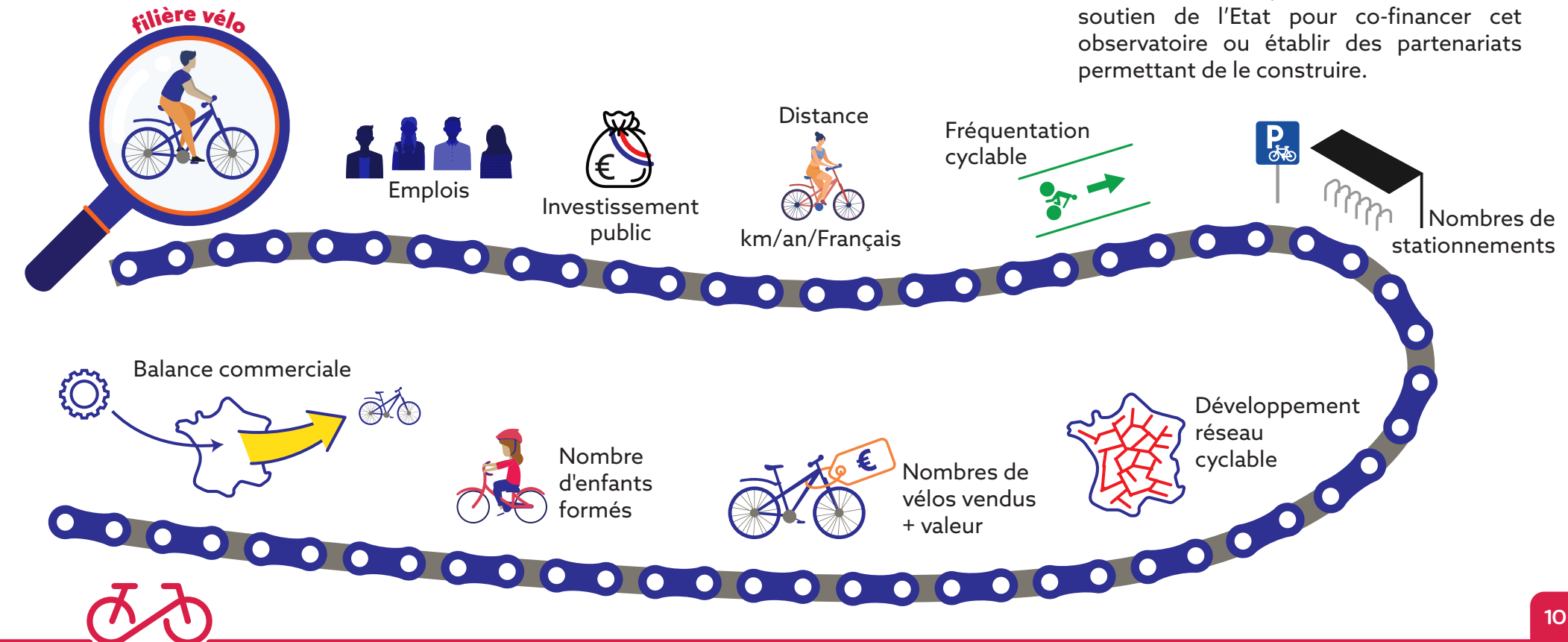
Dans cet objectif, la filière portera des actions pour :

→ Identifier les autres segments d'activités et les données spécifiques pour lesquels l'observation doit être complétée et/ou créée.

→ Créer des **indicateurs** pertinents et robustes pour objectiver les propositions et tenir un **carnet de bord** des avancées de la filière.

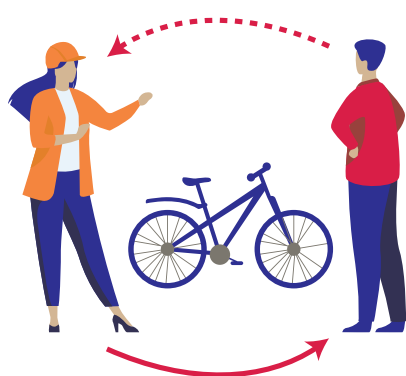
→ Etablir des partenariats avec des laboratoires ou organismes spécialisés.

Dans ce contexte, la filière a besoin du soutien de l'Etat pour co-financer cet observatoire ou établir des partenariats permettant de le construire.

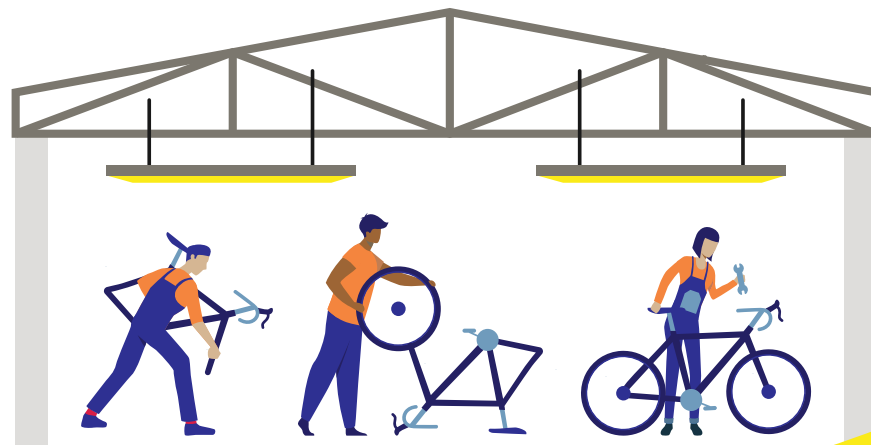


Relocaliser et changer d'échelle pour une industrie du cycle innovante, durable et compétitive

Coopération intra-filière et inter-filière



Industrie du vélo



2 millions
de vélos produits
en France par an d'ici 2030



+150% production actuelle

La filière s'engage à relocaliser et changer d'échelle pour une industrie du cycle innovante, durable et compétitive.

Les industriels du cycle, les assembleurs de vélo, les fabricants de composants et accessoires - notamment des petites et moyennes entreprises, dont certaines réalisent 50% de leur chiffre d'affaires à l'export - définiront et piloteront une **stratégie nationale de création de valeur ajoutée** en France en **relocalisant la fabrication des composants, accessoires et assemblage de vélos**. L'objectif sera d'**augmenter les capacités industrielles** et ainsi de **diminuer la dépendance aux fournisseurs étrangers** de composants.

Cette stratégie de relocalisation de valeur ajoutée en France reposera sur le développement de **collaboration et de coopération entre les clusters régionaux de l'économie du cycle**, ainsi qu'avec d'autres filières telles que l'automobile, l'aéronautique et les autres secteurs en recherche de diversification.

Il sera indispensable de développer des partenariats entre les industriels français pour assurer la mutualisation des besoins, à chaque fois que cela est possible, et d'assurer la **compétitivité** des volumes ainsi consolidés au niveau français et au niveau européen.



A l'horizon 2030, la filière porte un objectif de 2 millions de vélos assemblés en France tout en réduisant substantiellement le déficit commercial.

Dans ce contexte, la filière portera des actions pour :

- Moderniser et augmenter les capacités d'assemblage de vélos et de fabrication de composants.
- Explorer la faisabilité d'une stratégie nationale d'achat et son extension éventuelle à l'échelle européenne.
- Affirmer la place de l'industrie française en Europe et à l'international, notamment par des partenariats industriels.
- Inscrire l'industrie dans une démarche d'amélioration continue au regard de l'économie circulaire, et des enjeux du reconditionnement.
- Accroître sa visibilité auprès des acheteurs publics et privés afin de disposer de clients garantissant des volumes compatibles avec une offre française

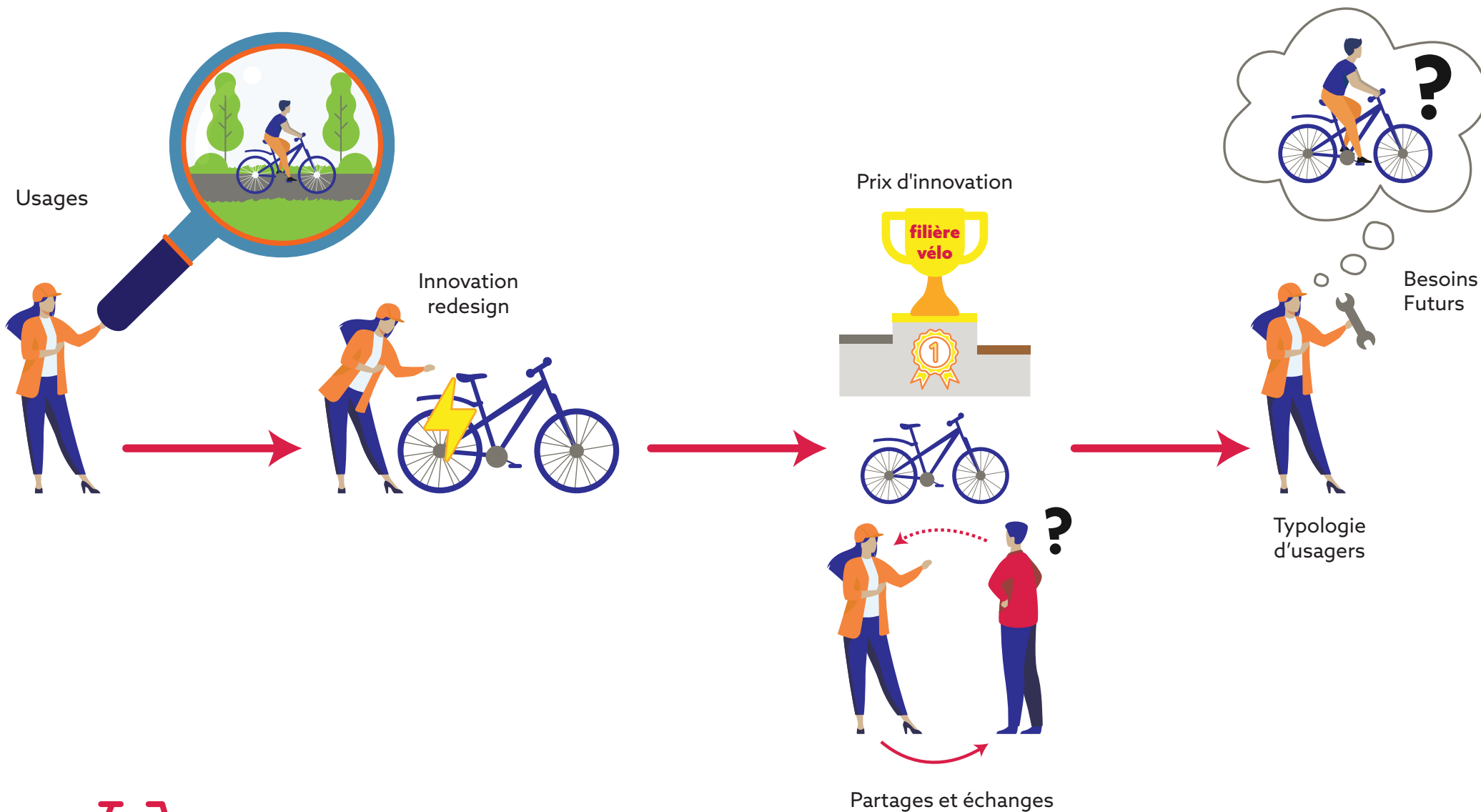
Afin d'y parvenir, la filière a besoin du soutien de l'Etat pour :

- Contribuer à maintenir les dispositifs européens anti-dumping sur les vélos et les VAE, et l'étendre aux composants.
- Financer le développement capacitaire et l'innovation par la mise en place d'un guichet dédié et adapter ces dispositifs à un tissu économique principalement composé de petites et moyennes entreprises.
- Sensibiliser les autorités compétentes en matière d'export pour améliorer la connaissance des marchés étrangers et accroître la visibilité des entreprises du cycle à l'international.

Objectif 2030
2M de vélos assemblés en France,
soit + 150% par rapport à 2021



Susciter et accompagner les acteurs vers l'innovation afin de répondre aux besoins des usagers et être plus compétitif.



La filière s'engage à **promouvoir l'innovation** afin de mieux répondre aux usages des années futures.

Afin d'accompagner et de développer la valeur ajoutée de l'industrie du vélo en France, les industriels du cycle, les fabricants-assembleurs de vélo, de composants et d'accessoires s'engagent à augmenter significativement leurs budgets dans la création et l'innovation.

L'innovation doit permettre aux industriels de réduire leur dépendance aux approvisionnements d'origine asiatique et de produire des composants et accessoires avec des matériaux et des procédés de fabrication différents de ceux utilisés aujourd'hui. L'innovation doit aussi leur permettre d'améliorer leur compétitivité, d'augmenter la mutualisation des besoins français et européens ainsi que le dépôt de brevets pour limiter les importations asiatiques.



A l'horizon 2030, les acteurs de la filière doivent augmenter significativement leurs budgets innovation.

Dans ce contexte, la filière propose de :

- Inciter ses acteurs à prioriser ses efforts d'innovation dans les domaines de : la sécurité, la connectivité, le numérique et les données, l'électrification, l'ergonomie et le confort d'utilisation, les procédés industriels de fabrication et assemblage, la réduction de l'empreinte carbone, la facilité d'usage en zone urbaine et rurale.
- Créer un prix de l'innovation, ouvert uniquement aux marques françaises, sur le vélo complet, les composants et accessoires, les services aux usagers et les infrastructures. Ce prix sera soumis à un jury d'experts, avec un accompagnement à l'industrialisation de ces innovations et à leur valorisation à l'exportation.
- Veiller à ce que l'innovation vélo soit toujours abordée non pas seulement sous un angle technologique mais également social et environnemental.

Afin d'y parvenir, la filière a besoin du soutien de l'Etat pour :

- Adapter et amplifier les aides à l'innovation ciblées à la filière vélo pour permettre aux petites et moyennes entreprises du vélo d'en bénéficier, notamment avec le concours des opérateurs publics d'investissement.
- Structurer un écosystème d'innovation avec les acteurs d'autres filières (automobile, aéronautique, hydrogène, etc.). Cet écosystème doit permettre d'accompagner les acteurs industriels intéressés par une diversification et leur permettre d'investir dans l'industrie du vélo afin d'accélérer les innovations et la création de valeur ajoutée en France.
- Sensibiliser les autorités compétentes afin d'accroître la visibilité de l'écosystème vélo à l'étranger et de favoriser les investissements et l'export.



Anticiper les besoins en compétences et formations, développer l'emploi et renforcer l'attractivité de ses métiers

La filière s'engage à anticiper les besoins en compétences et formations, développer l'emploi et renforcer l'attractivité de ses métiers.

Des difficultés à recruter dans de nombreux segments de la filière sont remontées par les employeurs : industrie, tourisme, ingénierie, services et dans l'apprentissage de la mobilité à vélo à tout âge.

L'industrie, par exemple, peine à recruter dans certains métiers de la conception et de la fabrication des vélos ou des équipements et services pour les aménagements cyclables. S'agissant des métiers techniques liés au montage, à la maintenance, à la réparation et à la vente, si le nombre de personnes formées a fortement augmenté ces dernières années, les effectifs devraient encore progresser pour accompagner la croissance de la pratique cyclable pour tous ses usages. Par ailleurs, les cursus proposés dans les établissements d'enseignement supérieur permettent rarement d'acquérir une connaissance propre au vélo et à ce mode de transport.

Globalement, la connaissance des métiers du vélo, quel que soit le niveau de qualification, tout comme la bonne prise en compte des cyclistes et de leur sécurité dans les aménagements, constructions, services... ne sont pas à la hauteur des besoins.

Pourtant, **le vélo est vecteur de valeurs en phase avec les défis de notre époque.** La large gamme des métiers s'adresse à de nombreux profils, y compris aux femmes. Elle est aussi propice à l'inclusion de personnes éloignées de l'emploi.

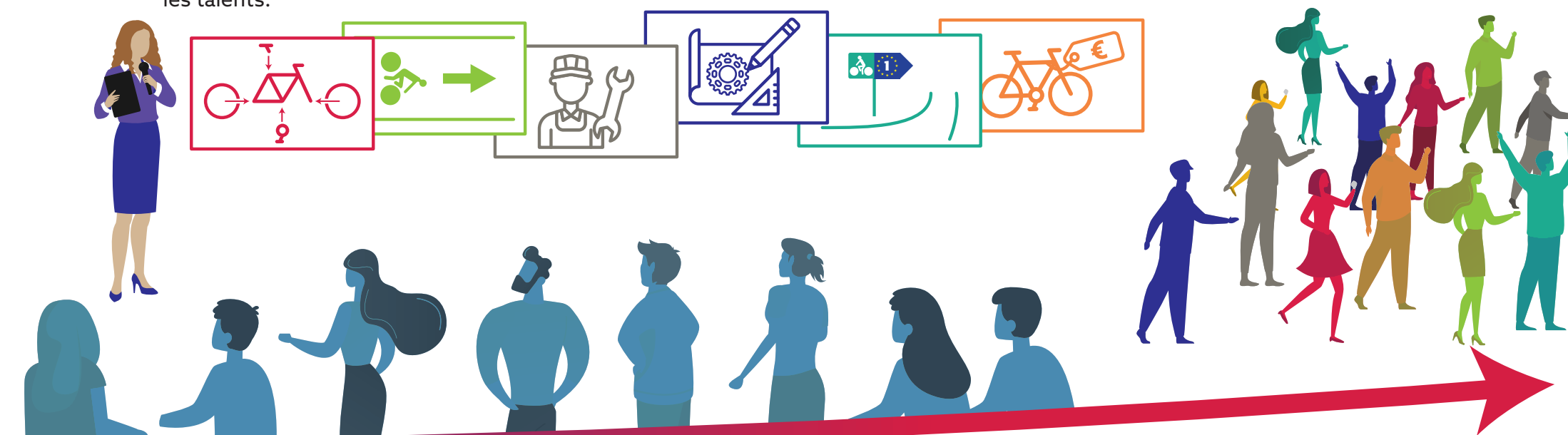
Afin de réaliser ce potentiel, la filière souhaite porter plusieurs actions visant à :

- Identifier et quantifier les besoins en compétences pour les emplois directs et les emplois impactés, dans une démarche prospective et de perspective de développement et d'opportunités de reconversion pour des salariés d'autres secteurs en déclin.
- Cartographier les formations initiales et continues déjà existantes et proposer, lorsque c'est nécessaire, de les adapter pour répondre aux besoins d'expertise.
- Valoriser les métiers du vélo, faire connaître les potentialités d'emplois, et plus généralement agir sur les leviers de l'attractivité pour recruter et fidéliser les talents.

Afin d'y parvenir, la filière a besoin du soutien de l'Etat pour :

- Sensibiliser les autorités compétentes en matière de gestion prévisionnelle et prospective d'emplois pour structurer, argumenter et valider des hypothèses et des plans d'action favorisant une réelle insertion professionnelle et des perspectives de carrière (ministère du travail/DGEFP, OPCO des différents segments d'activités concernés, France compétences).
- Mettre en œuvre une coordination pour adapter, voire créer, des cursus de formation.
- Sensibiliser et faciliter l'approche des prescripteurs de l'orientation professionnelle pour répondre aux différents besoins en emplois (directs et impactés).

 La filière vélo porte une promesse de 100 000 emplois en 2030.



Promouvoir et renforcer une production et des usages du vélo durables, socialement responsables et ancrés dans les territoires



La filière vélo s'engage à promouvoir et renforcer une production et des usages du vélo durables, socialement responsables et ancrés dans les territoires.

La pratique cyclable présente de nombreux avantages pour l'environnement, le pouvoir d'achat des ménages, ainsi que sur la santé. Par ailleurs, le développement d'infrastructures cyclables peut contribuer au désenclavement des quartiers, offrir une solution pour les déplacements domicile-travail et contribuer ainsi à renforcer l'insertion sociale, l'autonomie et l'émancipation des personnes.

Pour autant, le développement de l'économie du vélo doit s'inscrire dans la recherche d'une amélioration continue de ses impacts positifs pour la société.



Objectif 2030
Offrir la possibilité d'entretenir
et de réparer son vélo
à moins de 15 minutes de son domicile

Dans cette perspective, la filière souhaite porter des actions pour :

- Promouvoir les bonnes pratiques auprès des collectivités locales, afin que la mobilité à vélo se développe aussi dans les quartiers prioritaires de la ville et les territoires peu denses, en mobilisant aussi les itinéraires conçus pour le tourisme à vélo (cf. page 21).
- Développer l'apprentissage du vélo à tous les âges et particulièrement pour les enfants.
- Soutenir l'offre d'entretien et de réparation des vélos et veiller à sa diffusion territoriale.
- Créer un label qui intègre des indicateurs de responsabilité environnementale et sociale.
- Développer un indice de réparabilité et de recyclabilité des vélos.

Afin d'y parvenir, la filière a besoin du soutien de l'Etat pour :

- Réduire le taux de TVA à 5,5% sur l'entretien et la réparation des vélos.
- Renforcer l'offre de formation (cf. page 15).



Faire de la France la 1^{ère} destination mondiale pour le tourisme à vélo en 2030

La filière s'engage à faire de la France la 1^{ère} destination mondiale pour le tourisme à vélo en 2030.

Avec 4,2 milliards d'euros d'économie générée en 2019, le tourisme à vélo est l'un des contributeurs les plus importants à l'économie du vélo en France. Ce **tourisme durable** offre par ailleurs une expérience différente et unique de découverte de notre patrimoine naturel et culturel.

Il est donc important de tirer parti de l'immense progression de la pratique du vélo en France et de l'appétence des européens à des vacances durables. Considérant qu'un touriste à vélo réalise une dépense quotidienne de 24% supérieure en moyenne à celle d'un autre touriste, le tourisme à vélo contribue notablement à nourrir une **activité économique locale génératrice d'emplois non délocalisables**. Parce qu'il contribue à soutenir l'**attractivité** de tous les territoires et constitue une offre de tourisme durable de la destination France, développer le tourisme à vélo doit être un axe stratégique pour conforter la France dans sa place de **première destination touristique mondiale**.

Dans cette perspective, la filière propose de porter des actions pour :

- Accélérer la réalisation des itinéraires sécurisés et continus, notamment les 6230 km nécessaires pour achever le schéma national des véloroutes à l'horizon 2030. Concevoir, quand c'est possible, des itinéraires touristiques utiles aux trajets quotidiens (cf. page 21).



Objectifs 2030

- 20 000 établissements « Accueil Vélo », soit + 185% par rapport à 2022
- 100% du schéma national des véloroutes réalisé
- 10 Mds € de retombées économiques liées au tourisme à vélo

La filière a besoin du soutien de l'Etat pour :

- Définir une stratégie nationale sur le tourisme à vélo, dès 2023.
- Miser sur l'intermodalité avec le train, les bus, le bateau, en synergie avec ces secteurs du transport, afin que les voyageurs disposent d'une information et d'une réservation fiable quant à l'embarquement des vélos, notamment sur l'ensemble du réseau ferroviaire.
- Augmenter à 20 000 l'offre d'établissements « Accueil Vélo » le long des itinéraires : hébergements, points de réparation, sites touristiques.
- Inciter au développement de la location aux destinations et en pôles gare.
- Développer un observatoire du tourisme (cf. page 10).
- Tenir compte des besoins en investissements pour la réalisation des infrastructures cyclables à potentiel touristique dans le Plan vélo.
- Inciter les opérateurs de transport de voyageurs à organiser les conditions de l'intermodalité avec le vélo.
- Attribuer des moyens à la promotion de la France comme destination vélo auprès des clientèles étrangères.
- Contribuer au financement de la définition de la stratégie nationale du tourisme à vélo.
- Soutenir le développement du tourisme à vélo au sein des instances nationales et européennes dans les débats liés au transport notamment ferroviaire.



Stimuler la mise en place accélérée d'un système vélo complet à haut niveau de service, adapté à tous

La filière s'engage à stimuler la mise en place accélérée d'un système vélo complet à haut niveau de service, adapté à tous.

Le vélo et la cyclo-logistique doivent être au cœur des solutions offrant une **mobilité décarbonée, en complémentarité** avec les autres offres de transport. Une majorité des Français est prête à se mettre au vélo pour leurs déplacements du quotidien. Le premier frein au développement de la pratique cyclable est l'insécurité due à l'absence d'un réseau cyclable à haut niveau de service et adapté à tous. Le deuxième frein est le risque de vol qui s'explique notamment par le manque de possibilité de stationner son vélo en toute sécurité, pour un arrêt court de jour, comme pour un arrêt long de nuit.

65% des déplacements du quotidien font moins de 5 kilomètres tandis que deux tiers des livraisons de colis effectuées par les transporteurs, seraient réalisables en vélo-cargo de manière rentable. **Le potentiel de développement des usages est donc très important.**

La France doit se doter d'un écosystème vélo adapté à tous les usages. A minima, cela représente un réseau cyclable à haut niveau de service maillant finement le territoire, soit au moins **100 000 km d'aménagements cyclables continus et sécurisés, ainsi que 20 millions de places de stationnement vélo.**

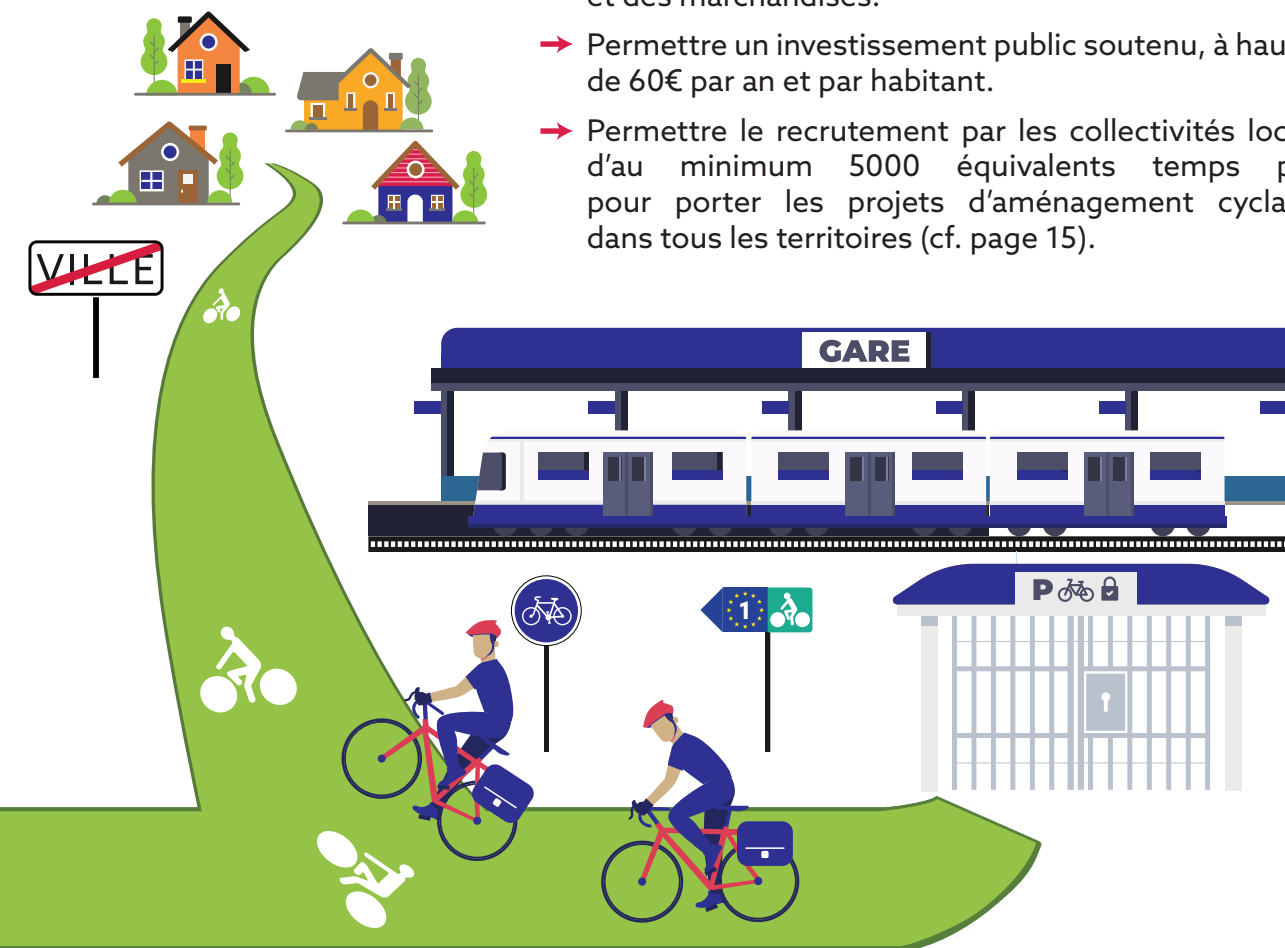


Dans cette perspective, la filière souhaite porter des actions afin de :

- Evaluer les besoins et les moyens nécessaires pour la mise en place d'un système vélo, identifier les points de blocages.
- Concevoir et diffuser une doctrine contenant des référentiels et des standards pour les aménagements de stationnement et de services.
- Etablir un cadre collaboratif afin de construire des outils accélérant l'intermodalité pour le transport des marchandises.
- Etablir des coopérations avec les autres filières de transport afin de favoriser la multimodalité et l'interopérabilité pour simplifier les parcours usagers : billettique unique, stationnement fluide en pôles d'échanges multimodaux, emport des vélos dans les trains et les bus.

Pour placer le vélo au cœur des mobilités, la filière a besoin du soutien de l'Etat pour :

- Instaurer un cadre fiscal incitatif par rapport aux autres modes de transport pour inciter les Français à privilégier le vélo et développer la complémentarité et l'intermodalité des transports de personnes et des marchandises.
- Permettre un investissement public soutenu, à hauteur de 60€ par an et par habitant.
- Permettre le recrutement par les collectivités locales d'au minimum 5000 équivalents temps plein pour porter les projets d'aménagement cyclables dans tous les territoires (cf. page 15).



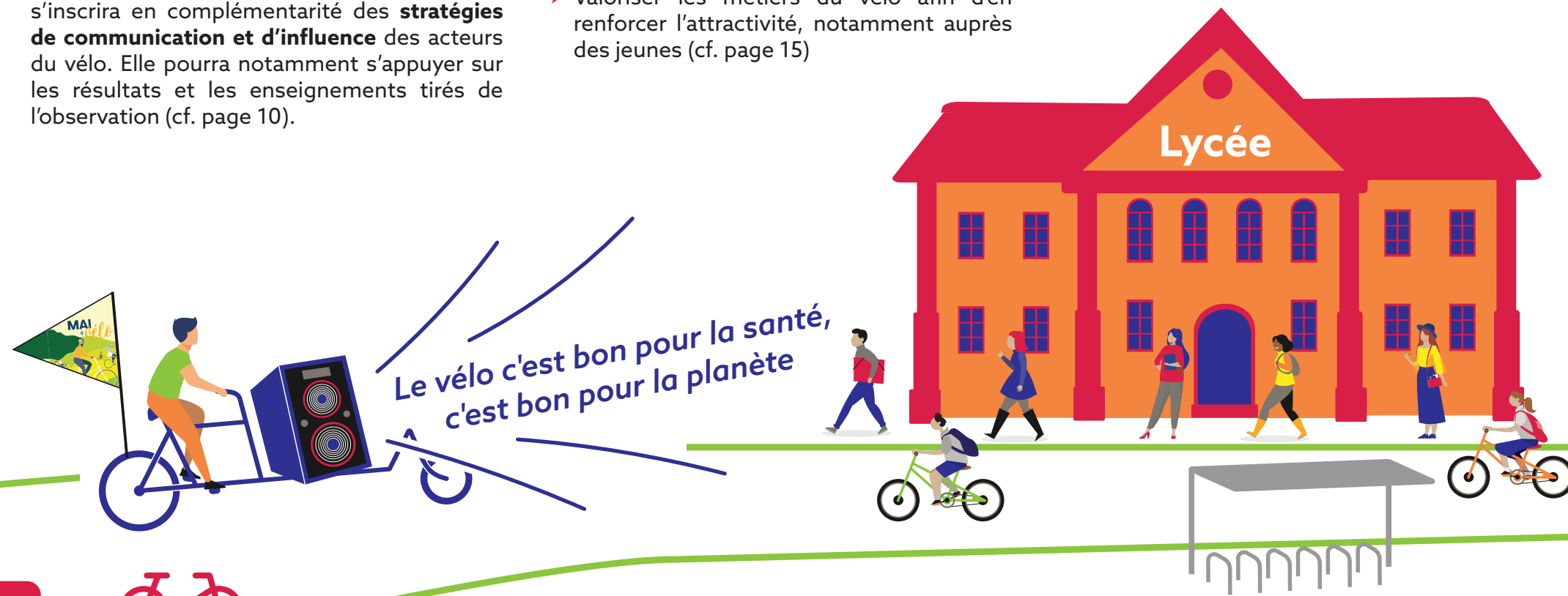
Valoriser ses acteurs, ses bénéfices environnementaux, sociaux, économiques en France et en Europe

La filière s'engage à **valoriser ses acteurs, ses bénéfices environnementaux, sociaux, économiques en France et en Europe.**

L'objectif est de porter à la connaissance de différents publics (consommateurs finals, élus, fédérations, instances de décision) les initiatives des acteurs, les **effets positifs de la pratique cyclable** et du **développement de l'économie liée au vélo**. Cette communication s'inscrira en complémentarité des **stratégies de communication et d'influence** des acteurs du vélo. Elle pourra notamment s'appuyer sur les résultats et les enseignements tirés de l'observation (cf. page 10).

Dans cet objectif, la filière portera des actions pour :

- Promouvoir ses intérêts à l'occasion d'événements professionnels et institutionnels, ainsi qu'auprès des instances idoines, à l'échelle française et européenne.
- Contribuer à la promotion de la pratique quotidienne du vélo, valoriser la pratique sportive ainsi que l'utilisation pour les personnes en situation de handicap.
- Valoriser les métiers du vélo afin d'en renforcer l'attractivité, notamment auprès des jeunes (cf. page 15)
- Valoriser les avantages du vélo pour la santé, par la lutte contre la sédentarité, mais également la réduction de la pollution, des nuisances sonores...
- Lutter contre les idées préconçues sur le potentiel du vélo, notamment en milieu rural, pour des activités professionnelles, ou encore en fonction de l'âge.



Parole d'un élu engagé



L'essor de la pratique du vélo en France comme mobilité quotidienne doit se conjuguer avec le développement de la filière économique du vélo. Pour cela j'appelais de mes vœux dans mon rapport parlementaire le lancement d'états généraux de la filière. Il fallait faire confiance aux acteurs impliqués et souvent passionnés de ce secteur. C'est fait, je partage leurs préconisations. Nous avons la capacité d'écrire ensemble une nouvelle histoire économique au service de notre pays, une des réponses indispensables à l'urgence climatique.

Guillaume Gouffier-Cha
Député du Val-de-Marne,
Auteur du rapport sur la filière économique du vélo
Co-Président du Club des élus nationaux pour le vélo



Rejoignez-Nous

La filière du vélo a pour mission de fédérer tous les acteurs du vélo



Vous en partagez la vision et les valeurs ?
La rejoindre, c'est vous assurer
de contribuer à un projet passionnant !

Contactez-nous : contact@apic-asso.com



Remerciements

Le Comité de pilotage



Patrick Guinard, Président de l'Association de Promotion et d'Identification des Cycles et de la Mobilité Active (APIC)
Olivier Schneider, Président de la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette (FUB)
Lionel Habasque, Trésorier de France Vélo Tourisme,
Jean Le Naour, expert cycle de Mobilians
Catherine Pilon, Secrétaire générale du Club des villes et territoires cyclables et marchables
Camille Thomé, Directrice de Vélo & Territoires
Elodie Trauchessec, Animatrice Mobilités émergentes de l'Agence de la transition écologique (ADEME)
Jérôme Valentin, Vice-Président de l'UNION Sport & cycle (USC)
Stéphane Volant, personnalité qualifiée

Ainsi que :

Anne-Gaëlle Clot, Directrice de CARA Activ Mobility
Thierry du Crest, Coordinateur interministériel vélo et marche, Direction générale des Infrastructures, des Transports et des Mobilités
Olivier Girault, Trésorier de Les Boîtes à Vélo
Uriel Kaufman, Chef de projet traçabilité et transition énergétique des biens de consommation, Direction générale des entreprises
Christine Laymard, Directrice projet de l'APIC
Guillaume Martin, Responsable Cellule Mobilités de BL Evolution
Priscillia Petitjean, Directrice de Les ateliers de l'audace
L'équipe de facilitateurs visuels ojcp.co : Olivier Pesret et Viviane Morelle



Sources

Etudes :

ADEME, Impact économique et potentiel de développement des usages du vélo en France, les dossiers de la DGE, avril 2020

Les Boîtes à Vélo, Observatoire de la cyclomobilité professionnelle, 2021

Ministère chargé des Transports, Les dépenses vélo des collectivités françaises et leurs impacts, Etude en partenariat avec le Club des villes et territoires cyclables et Vélo & Territoires, 2021

UNION Sport et Cycle, Observatoire du cycle, 2021

Université Gustave Eiffel, Delivering Paris by Cargo Bikes : Ecological Commitment or Economically Feasible ? The Case of a Parcel Service Company, 2022

The Promise of LowCarbon Freight, Benefits of cargo bikes in London, 2021

Vélo & Territoires, Chiffres clés du tourisme à vélo, 2021

Sites internet :

Club des villes et territoires cyclables et marchables

Fédération française des usagers de la bicyclette

France Vélo Tourisme

L'Heureux Cyclage





Avec le soutien de :

